

Nous présentons ici deux extraits de l'étude parue en 1970 de Michel de Certeau sur *La possession de Loudun* (Gallimard/Julliard, 2005), où l'auteur souligne combien la société fait le choix de rejeter plutôt que d'absorber le représentant de l'étrange.

La possession de Loudun

« Un étrange rendez-vous associe, en un très grand nombre de cas, les possédés ou les « possessionnistes » (convaincus de la réalité de la possession) et les communautés de « spirituels ». Sur la carte française du milieu du XVII^e siècle, on trouve souvent aux mêmes lieux les cas de possession et les groupes les plus « dévots » (au sens le plus positif du terme) : Nancy, Évreux, etc. Pendant ses années de folies, Loudun est aussi une école de spiritualité. Au centre de cette foire démonologique, il y a, pendant trois ans, l'un des plus grands mystiques du XVII^e siècle, Jean-Joseph Surin, qui est à la fois le Don Quichotte et l'Hölderlin de cette « aventure extraordinaire ». Les théâtres du diable sont également des foyers mystiques.

Ce n'est pas un hasard. Une mutation culturelle semble marginaliser toutes les expressions du sacré, les plus suspectes ou les plus pures ; elles se retrouvent à la même place, dans la société : sur ses bords. De même, l'ébranlement des institutions ecclésiastiques laisse échapper par leurs failles et fait sortir aux mêmes endroits, comme un « mélange » du plus archaïque et du plus radical (Surin le notera), des symptômes religieux qui sont alors suspectés et fréquemment accusés ensemble de constituer la même « hérésie » sociale et doctrinale.

Plus fondamentalement, Alfred Jarry a raison de dire, à propos de Loudun, que la « possession du Saint-Esprit ou du démon sont, notoirement, symétriques ». Les deux « possessions » présentent une structure analogue. Sur le mode de solutions contraires, elles répondent à un problème de sens, mais posé dans les termes de l'alternative redoutable et contraignante - Dieu ou le Diable - qui isole des médiations sociales la quête de l'absolu. La mystique et la possession forment souvent les mêmes poches dans une société dont le langage s'épaissit, perd sa porosité spirituelle et devient imperméable au divin. La relation avec un « au-delà » vacille alors entre l'immédiateté d'une mainmise diabolique ou l'immédiateté d'une illumination divine. Jeanne des Anges elle-même, la plus célèbre des possédées, apparaîtra ensuite, pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, dans le personnage de la visionnaire 'mystique' » (p. 20-21) ».

« La possession ne comporte pas d'explication historique « véritable » puisque jamais il n'est possible de savoir qui est possédé et par qui. Le problème vient précisément du fait qu'il y a de la possession, nous dirions de « l'aliénation », et que l'effort pour s'en libérer consiste à la reporter, à la refouler ou à la déplacer ailleurs : d'une collectivité à un individu, du diable à la raison d'État, du démoniaque à la dévotion. De ce travail nécessaire, le processus n'est jamais clos.

L'historien lui-même se ferait illusion s'il croyait s'être débarrassé de cette étrangeté interne à l'histoire en la casant quelque part, hors de lui, loin de nous, dans un passé clos avec la fin des « aberrations » d'antan, comme si la « possession » était terminée avec celle de Loudun.

Certes, il a reçu de la société, lui aussi, une tâche d'exorciste. On lui demande d'éliminer le danger de l'autre. Il fait partie de ces sociétés (dont la nôtre) que Lévi-Strauss caractérise par l'anthropémie (de *emein*, vomir) en les opposant aux sociétés anthropophages : les secondes, dit-il, voient dans l'absorption de certains individus, détenteurs de forces redoutables, le seul moyen de neutraliser celles-ci, et même de les mettre à profit. Au contraire, nos sociétés ont choisi la solution inverse, consistant à expulser ces êtres redoutables hors du corps social, en les tenant temporairement ou définitivement isolés... dans les établissements destinés à cet usage. L'historiographie peut être rangée parmi ces « établissements » dans la mesure où il serait exigé d'elle de prouver que cette altérité menaçante, pointant à Loudun, est seulement une légende ou un passé, une réalité éliminée.

Sous sa forme historique, c'est vrai. Le temps des possessions est mort. De ce point de vue, l'exorcisme historiographique est efficace. Mais les mécanismes qui ont fait fonctionner l'incertitude des critères épistémologiques et sociaux, à Loudun, et la nécessité d'en établir, se retrouvent aujourd'hui en face d'autres « sorciers » : leur exclusion fournit encore à un groupe le moyen de se définir et de s'assurer. Au XVII^e siècle, le phénomène se constate sous mille formes, sans doute moins visibles que sur le « théâtre » de Loudun, mais d'autant plus efficaces. Dès là que le poison de l'autre ne se présente plus directement dans un langage religieux, la thérapeutique et la répression sociales prennent seulement d'autres formes.

Liée à un moment, c'est-à-dire au passage de critères religieux à des critères politiques, d'une anthropologie cosmologique et céleste à une organisation scientifique des objets naturels rangés sous le regard de l'homme, la possession de Loudun ouvre aussi sur l'étrangeté de l'histoire, sur les réflexes déclenchés par ses altérations, et sur la question qui se pose à partir du moment où surgissent, différentes des diableries d'antan mais inquiétantes comme elles, les nouvelles figures sociales de l'autre (Extrait du chapitre intitulé *Les figures de l'autre*, p. 421-423) ».